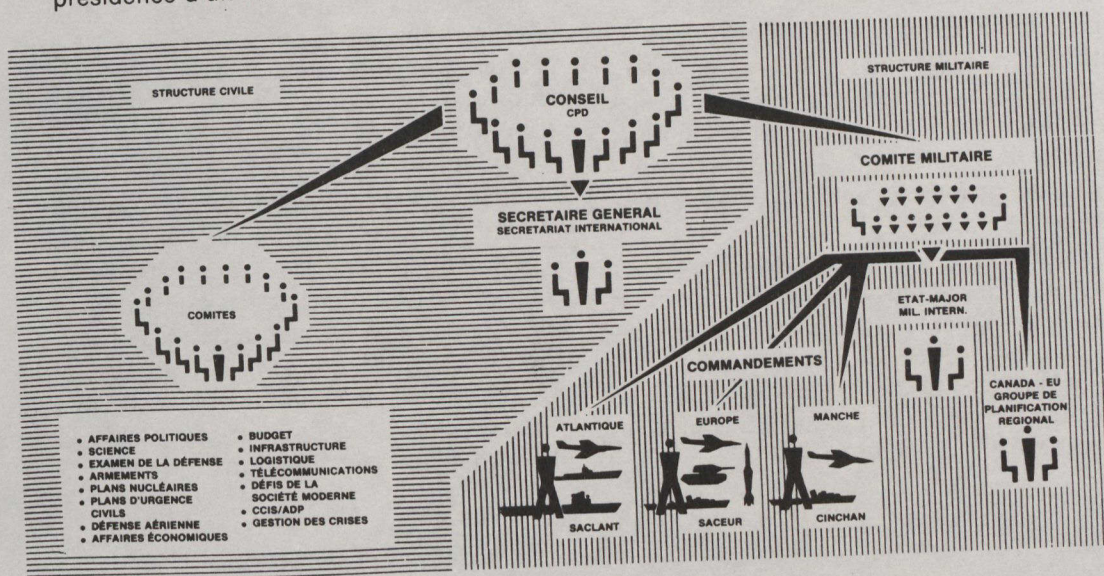


## Structure civile et militaire

Le Conseil de l'Atlantique Nord, qui est l'autorité suprême de l'OTAN, est un centre de large consultation et de coordination politique entre les Alliés. Les questions de politique militaire sont traitées au sein du Comité des Plans de Défense (CPD) qui est composé des pays membres participant à la structure de défense intégrée de l'OTAN. Le Conseil et le CPD se réunissent deux fois par an en session ministérielle où les pays membres sont représentés par leurs ministres des Affaires étrangères et de la Défense. En session permanente, le Conseil se réunit au moins une fois par semaine au niveau des ambassadeurs (les représentants permanents). Le Secrétaire général de l'OTAN est le président du Conseil et du CPD et est également le chef du Secrétariat international. Pour les assister dans leurs tâches, le Conseil et le CPD ont créé un certain nombre de comités couvrant toute la gamme des activités de l'OTAN et qui se réunissent normalement sous la présidence d'un membre du Secrétariat international.



La plus haute autorité militaire de l'Alliance est le Comité militaire, qui est composé des chefs d'état-major des pays membres participant à la structure militaire intégrée de l'OTAN. Il formule des avis au Conseil ou au CPD sur les questions militaires et donne des directives aux grands commandants alliés de l'OTAN. Se réunissant deux fois par an au moins pour les chefs d'état-major, le Comité en session permanente se réunit une fois par semaine au niveau des représentants militaires nationaux désignés par leurs chefs d'état-major. Le président du Comité militaire est élu par les chefs d'état-major pour une période de 2 à 3 ans. Les politiques et décisions du Comité militaire sont mises en œuvre par l'état-major militaire international (EMI) qui en est l'organe exécutif. La zone de défense de l'OTAN est répartie entre trois commandements régionaux séparés – le Commandement allié en Europe, le Commandement allié de l'Atlantique, le Commandement allié de la Manche – et un groupe de planification régional pour l'Amérique du Nord. Sous la direction générale du Comité militaire, les commandants en chef de l'OTAN sont chargés d'établir les plans de défense de leurs zones respectives et de conduire les manœuvres terrestres, navales et aériennes de l'OTAN.

DOCS

CA1 EA17 88C16 FRE

Le Canada et l'Organisation du Traité  
de l'Atlantique Nord : vue d'ensemble

.B4338637